



Motion d'actualité

Commission administrative nationale des 22 et 23 mai

Rompre avec l'austérité, défendre les revendications pour gagner le changement

La commission administrative nationale du SNASUB-FSU des 26 et 27 mars avait souligné la dangerosité pour l'emploi, les conditions de vie et de travail et de rémunération (salaires, pensions) qui résidait dans les politiques d'austérité menées en Europe.

A son congrès de Loctudy, en mai 2012, le SNASUB-FSU avait pointé la nécessité de développer des politiques publiques ambitieuses, en rupture avec celles menées depuis 10 ans, et dont la violence avait redoublé sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy. Un an après, force est de constater que les mesures prises sont en tout point contraires à l'exigence de rupture qui s'était exprimée, notamment depuis le mouvement de défense des retraites à l'automne 2010.

L'austérité à l'œuvre engendre la récession !

La récession touche presque toute l'Europe, et la France n'est pas épargnée.

Après le constat d'une croissance nulle pour l'ensemble de l'année 2012, la France entre officiellement en récession au premier trimestre 2013 avec une contraction du Produit Intérieur Brut de 0,2%. Sa composante liée aux administrations publiques recule également : si la dépense de consommation (fonctionnement) de ces dernières reste stable, il en va différemment leurs dépenses d'investissement, qui reculent encore au premier trimestre de 0,7 % (après 0,9 précédemment).

Ce constat établi est à rapprocher de celui concernant la baisse de 0,9% du pouvoir d'achat des ménages pour l'année 2012. Derrière cette donnée statistique, se trouve une réalité sociale des plus dégradées : hausse très inquiétante du chômage, temps partiels et emplois précaires imposés, salaires bloqués... Concernant la Fonction publique, le gel maintenu de la valeur du point d'indice, malgré la protestation unanime des organisations syndicales participe de cette dégradation des conditions de vie et de travail imposée à bon nombre de salariés du public comme du secteur privé.

Le Président Hollande confirme le choix de l'austérité

Réagissant à l'annonce de ces chiffres, le Président de la République confirmait l'orientation politique prise à la fin de l'année 2012 en conséquence du « Pacte de compétitivité » : plus de marges pour les entreprises, poursuite du « choc de simplification », nouvelle réduction d'un milliard et demi d'euros de la dépense publique pour l'année prochaine affaiblissant de nouveau les capacités d'intervention des services publics et des mécanismes de solidarité (Sécu, retraites...).

Avec le concept du « choc de simplification », il y a notamment l'idée qu'une non-réponse de l'administration vaudrait désormais approbation, et non refus. Cela participe d'abord d'une logique de dérèglementation grave dans un contexte où l'évasion fiscale, évaluée entre 60 et 80 milliards d'euros,

est une plaie béante qui affecte les recettes budgétaires de près de 19 milliards d'euros, et où les suppressions de postes des années passées rendent de plus en plus difficile la mise en œuvre de missions de contrôle de l'Etat. Dans ce contexte, la logique d'une telle mesure ne peut être que celle de nouvelles déréglementations avec tout ce que cela peut comporter de dynamique d'affaiblissement de toute la société.

L'adoption au Parlement de la loi dite « de sécurisation de l'emploi », transcrivant ainsi dans le droit l'Accord national interprofessionnel du 11 janvier, est une nouvelle dégradation du Code du Travail. Elle est révélatrice de l'offensive du MEDEF sur ces questions ainsi que du type de divisions qui frappe aujourd'hui la société en général, et particulièrement le mouvement syndical. De ce point de vue, la faible mobilisation à l'occasion du 1^{er} mai 2013 est emblématique des questions qui sont posées à ce dernier et, plus largement, aux salariés.

Par ailleurs, le report de la loi sur l'amnistie sociale, touchant les syndicalistes en lutte depuis des années contre l'arrogance patronale, est aussi une mauvaise nouvelle pour la défense des salariés.

Les retraites dans la ligne de mire gouvernementale

Toujours dans sa réaction aux chiffres sanctionnant la gravité de la situation économique et sociale, le Président de la République a annoncé que « *dès lors que l'espérance de vie augmente, on devra travailler aussi un peu plus longtemps* », reprenant là un argumentaire qui fut contesté par les salariés mobilisés massivement dans les manifestations de l'automne 2010. Notons au passage que cet argument présenté comme « de bon sens » se heurte à une réalité dont une des causes est à relier aux reculs des garanties collectives et à la dégradation des conditions de vie que la crise génère : après une stagnation de plusieurs années, l'espérance de vie en bonne santé baisse d'un an en 2010 pour atteindre 61,8 ans pour les hommes et 63,5 ans pour les femmes.

Le SNASUB et la FSU s'opposeront à tout nouvel allongement de la durée de cotisation, à toute remise en cause de la retraite par répartition. Une telle approche n'aurait pour conséquence, si elle devait s'actualiser dans de nouveaux reculs, que de réduire encore la part de la richesse produite redistribuée aux salariés, pour accroître toujours plus celle échouant dans les poches des actionnaires et des marchés financiers.

Des millions de jeunes chômeurs d'un côté, et obligation de nouvelles années de cotisations pour les plus anciens : notre mandat est le retour à la retraite à 60 ans, à taux plein de 75% du dernier traitement avec 37,5 annuités.

Une responsabilité majeure incombe au mouvement syndical : celle de rendre possible la construction d'une mobilisation des salariés et de la population à la hauteur des enjeux, afin d'empêcher tout nouveau recul. Il faudra sans doute pour cela œuvrer à la plus large unité syndicale possible, en luttant consciemment contre les divisions actuelles et à l'unité interprofessionnelle de tous les salariés, des secteurs publics et du privé.

L'actualité dans nos secteurs

Pour ce qui concerne l'Education nationale, le projet de loi de refondation de l'Ecole est actuellement en cours d'adoption au Sénat. En commission, les sénateurs ont adopté plus d'une centaine d'amendements. Sa logique d'ensemble n'en a pas été modifiée : les avancées et surtout les manques et les reculs qui avaient été pointés par la FSU et le SNASUB lors de la concertation en décembre dernier sont maintenus dans leur ensemble. En outre, il faut pointer la faiblesse des mesures catégorielles annoncées par le ministère pour accompagner la mise en œuvre de cette loi qui n'apportent pas les réponses attendues par les personnels en matière de déroulement de carrière, de requalification d'emplois, d'amélioration des conditions de travail. Les postes annoncés le sont par

redéploiement des autres ministères. C'est inadmissible après des années de RGPP. Il faut une loi de programmation pour rétablir les 80000 postes supprimés depuis 6 ans dans l'Education nationale.

Le projet de loi sur l'Enseignement supérieur et la Recherche passe en procédure accélérée au Parlement. Loin de rompre avec la logique d'autonomie mise en œuvre avec la LRU, il est contesté par une intersyndicale majoritaire - FSU-CGT-FO-SUD - depuis l'automne. Celle-ci souligne que « *le texte de loi voté, après amendements, par la commission des Affaires Culturelles (le 17/05) n'a, pour l'essentiel, pas évolué dans le sens de nos revendications. Certains amendements votés rajoutent même des éléments négatifs supplémentaires : l'inscription de points figurant dans le projet initial de l'Acte III de la décentralisation tendant à donner un rôle stratégique aux régions, et une remise en cause des statuts des personnels (article 43bis) qui permettrait des mobilités généralisées entre universités, organismes, entreprises, publics et privés !* ». Résolument, il faut poursuivre la mobilisation contre ce projet ! Retrait du projet de loi Fioraso et abrogation de la loi LRU !

Et pourtant, des richesses il y en a !

Dans le même temps, les profits continuent d'augmenter, des dizaines de milliards d'euros sont soustraits à tout prélèvement par la fraude et l'évasion fiscale

Austérité pour les uns, augmentation des bénéfices pour les autres !

Au-delà des méfaits de l'évasion fiscale, citons par exemple plus de 25 milliards d'exonérations de cotisations patronales chaque année accordées à toutes les entreprises, y compris celles du CAC 40, plus de 20 milliards par an de crédit d'impôt pour les dépenses liées à la recherche privée et à l'innovation, bénéficiant aux grandes entreprises qui ne payent que 8% d'impôt sur les sociétés, jouant sur des montages juridiques pour contourner la législation fiscale.

Ces illustrations montrent la nécessité d'une réforme fiscale d'ampleur, fondée sur la justice sociale, taxant les revenus du capital davantage que ceux du travail. C'est la captation par le capital de la richesse produite qui prive la société de financer ses besoins.

Nos revendications pour résister et imposer le changement !

Un débat existe dans le mouvement syndical sur la stratégie à développer par rapport à la crise. D'aucuns vont même jusqu'à affirmer qu'il serait indécent, dans la situation, de revendiquer davantage. Ce n'est pas l'orientation du SNASUB ni de la FSU qui défendent un syndicalisme porteur d'alternatives et de transformation sociale.

Tous ces éléments montrent au contraire que nos revendications sont justes et n'entrent pas, dans leur perspective, en contradiction avec l'intérêt général. Elles participent également des éléments à débattre pour une vraie politique de relance de l'économie permettant de sortir de la phase de récession actuelle et de retrouver le chemin de l'amélioration des conditions de vie de toutes et tous.

C'est pour cela que nous sommes déterminés à les défendre, à répondre aux exigences des personnels, à prendre le temps du débat et de la construction de l'unité, pour mobiliser et imposer un véritable changement !